

Vadémécum de la part collective du Pass Culture

Posted on 11 octobre 2022 by Anne Le Gall

Depuis janvier 2022, la part collective du pass Culture ouverte aux collégiens dès la classe de 4e et aux lycéens des établissements scolaires publics et privés sous contrat, constitue une étape supplémentaire et importante vers la généralisation de l'éducation artistique et culturelle dans la politique du gouvernement.

Ce Vade-mecum a pour but de :

- ✓présenter le cadre d'éligibilité des acteurs culturels qui pourront proposer des activités culturelles collectives
- ✓aborder l'articulation des rôles des DRAC et des DAAC dans le processus de création d'une offre collective, en lien avec les équipes pédagogiques des établissements scolaires, les acteurs culturels et les collectivités territoriales

Le TMNlab échange régulièrement avec les équipes du Pass Culture, retrouvez notamment la [restitution du Café TMNlab](#) dédié à ce sujet ainsi qu'un [groupe de discussion](#) (contenus réservés aux adhérents). Par ailleurs, les équipes du Pass Culture publient régulièrement des études issues des données collectées auprès des usagers que vous pouvez retrouver sur [Medium.com/passcultureofficiel](#)

[vade-mecum-pass-culture_0Télécharger](#)